

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Avis de publication****Avis 21-335 du personnel des ACVM : Agence de traitement de l'information pour les titres cotés autres que les options**

Veillez prendre note que la décision 2026-PDG-0027 est publiée à la section 7.5 du présent bulletin.

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

Avis de publication**Avis des ACVM : Décision générale coordonnée 31-935 relative à la dispense des obligations d'information du client pour certains clients institutionnels et comptes de débordement de conseillers inscrits**

(Voir section 3.1 du présent bulletin)